

# Monnaie Locale Complémentaire Citoyenne en territoire d'Allier, en devenir

---

## Relevé de décisions

Suite à la réunion du collectif du 04 novembre 2017 à Montluçon

Présent.e.s : Christophe, Michel, Emilie, Jean-Pierre, Marie Elise, Agnès, Guillaume, Jennifer

Nouveaux participants : Evelyne

Excusé.e.s : Marie, Sylvie M., Sylvie G, Line, Sébastien, Pascal.

### 1. Distribution des rôles / tour de table

Animateur : Michel. Gardien du temps : Jean-Pierre.

Modérateur : -. Scribes : Marie Elise, Guillaume

### 2. Élaboration des statuts / règlement intérieur

Reprise seulement des éléments adoptés ( pour la réflexion, cf document joint sur le projet de statuts)

Article 1 : nom et raison d'être

L'association s'appelle Le Soudicy, monnaie locale, citoyenne et complémentaire de l'Allier.

L'association, d'intérêt général, a pour objet la réappropriation de l'économie par les citoyens pour la mettre au service du vivant, de la nature et de l'humain. Elle est susceptible d'utiliser tous moyens pour atteindre cet objectif. L'association assure la création et la gestion du Soudicy, monnaie locale, complémentaire et citoyenne de l'Allier.

Les valeurs portées par l'association sont exprimées dans sa charte.

### Assemblée générale

Mission

Elle décide des orientations et de la politique générale. Elle est amenée à travailler sur les propositions issues des différents cercles. Les modifications des statuts, de la charte, du règlement intérieur et la création ou suppression de cercle sont de la prérogative de l'assemblée générale.

Lors de la première année, le règlement intérieur sera susceptible d'évoluer sur initiative du cercle de pilotage. Une proposition sera soumise à décision lors de la première Assemblée générale.

### 3. Groupe Communication

La proposition de mode d'adoption du logo faite par le groupe communication est adoptée en intégrant :

Un courriel sera envoyé aux lycées, collèges et écoles travaillant sur la communication, de sorte que leurs élèves soient informés de l'ouverture de l'appel à proposition.

Il sera demandé une version couleur et une déclinaison en noir et blanc.

3 couleurs maximum.

Demander au groupe communication, notamment Sébastien, de préciser les consignes (utilisation du noir comme étant une couleur, du blanc si c'est dans le fond, etc.)

La sélection des quatre logos à soumettre au vote se fera par un jury ouvert à tous.

Les logos seront présentés et discutés par le jury.

Date de lancement de l'appel à propositions : 1<sup>er</sup> décembre 2017

Date butoir de réception des propositions : 31 janvier 2018

Sélection des quatre logos : samedi 03 février 2018

Ouverture des votes : lundi 05 février 2018

Clôture des votes : vendredi 02 mars 2018

Nouveau logo adopté en réunion du collectif : samedi 03 mars 2018

#### **4. Adoption du RDD précédent et présentation des nouveaux-nouvelles**

Le RDD précédent est adopté.

Présentation d'Evelyne, de la région de Montluçon.

#### **5. Point sur le groupe professionnel**

Question du dossier d'agrément :

Évolution du nom vers « dossier d'adhésion » : impliquant plus d'ouverture. D'où débat sur les risques de trop d'ouverture avec des grandes surfaces, etc.

Limite à mettre : trouver un critère qui puisse exclure d'office ce qui n'est pas souhaité par la monnaie locale.

Question de la limitation de l'ouverture de l'association : Perte de l'intérêt général ? Question du refus de l'adhésion et des conséquences. Comment on fait les autres monnaies locales ? Critères ?

Idée de partir sur une adhésion de tous, puis règlement intérieur pour limiter.

Exclusion d'office : hypermarchés/ Question de la surface ? Critère qui ne fonctionne pas.

DONC le plus simple : sur décision d'un comité, décision sur agrément de l'association. Risque d'arbitraire.

Idée de poser des questions ouvertes, suppression des cases à cocher sur le document : Logique : quelle est la situation d'aujourd'hui ? Projet d'évolution ? En quoi le collectif peut il vous aider ?

Travail du groupe pro : pas fini .

**Acté : Toutes grandes surfaces( hypermarchés supermarchés) ou celles travaillant dans cet esprit seront soumises à agrément, (pour les autres adhésion). Terme d'agrément que pour des cas limités au cas par cas.**

**Pour les autres : dossier d'adhésion effectué avec des membres du collectif.**

Quand professionnel volontaire : travail avec lui pour trouver tout ses débouchés. Donc ce travail à combiner avec le démarchage de nouveaux prestataires.

#### **6. Préparation des étapes à venir**

- Finaliser le dossier d'adhésion

Finir d'écrire les statuts : objectif de finir l'élaboration des statuts ( à distinguer du dépôt)

Mise en place d'un groupe de travail pour l'élaboration.

- **Travail du collectif à préparer en amont : « process de mise en circulation et de reconversion de la monnaie locale :**
  - *Travailler sur la relation aux banques. Banque éthique gérant l'argent de conversion des Soudicy. Pour que l'argent servent à des prêts affectés sur le territoire. Aujourd'hui : Crédit coopératif ou Nef.*
  - Idée Philippe Derudder : travail avec La poste ( car relais partout ) : de ce compte courant, virement vers le compte éthique. Attention : implique une coopération avec la Poste. Transfert régulier vers banque éthique.*
  - *Mettre au clair le processus de mise en circulation ( préparation d'enveloppes ou reconversion directe ?)*
  - *Reconversion des soudicy : fonctionnement ?*
  - *Opération de dépôt : fonctionnement ?*
- Rencontre avec la Doume : Comment ils fonctionnent avec les bureaux d'échange ?
- Impression des billets : comment fait-on ? Impression en deux temps avec première impression provisoire ? Quelle imprimerie ?

## 7. Événements à venir

- Cinéma nature à Dompierre propose de faire un stand les 7-8 avril : Jean-Pierre, Michel et Agnès. ( 10 euros)
- Le Caquetoire, café associatif de Dompierre : intervention possible. Janvier : 12 ou 19. Michel et Christophe. Horaire : 19h-21h.
- Formation d'assistante sociale propose une intervention.
- Rendez-vous 16 novembre avec Campus de l'IUT.
- **Rencontre avec M. Zapata : Association gérant des fonds européens. Avertir Line qu'on est d'accord pour le rencontrer. Vichyssois (Jacques et/ou Daniel) pour rencontrer ? (acté)**

## 8. Auto-évaluation de la réunion

Attention à respecter le calendrier et l'ordre du jour : s'attacher à désigner un modérateur pour cela ?

**9. Ordre du jour pour la réunion samedi 2 décembre à Beaulon ( à confirmer):**

|             |   |   |
|-------------|---|---|
| 9h45-10h00  |   | Mise en place de la salle   |
| 10h00-10h05 | 1 | Distribution des rôles<br>Adoption de l'ordre du jour   |
| 10h05-13h00 | 2 | Finalisation de l'élaboration des statuts.<br>(Mise en commun des informations concernant la mise en circulation et la reconversion ) |
| 13h00-14h00 |   | Repas partagé   |
| 14h00-14h15 | 3 | Expression libre<br>Adoption du RDD précédent<br>Présentation des nouveaux, nouvelles   |
| 14h15-15h30 | 4 | Point sur le groupe de travail professionnels : Travail sur le document d'adhésion.   |
| 15h30-15h45 | 5 | Point sur la journée avec Philippe Derudder   |
| 15H45-16h00 | 6 | Point sur le groupe communication   |
| 16h00-16h15 | 7 | Point sur la rencontre avec Zapata  |
| 16h15-16h30 | 8 | Point sur les événements passés<br>Point sur les événements à venir   |
| 16h30-16h45 | 9 | OJD prochaine réunion   |

**Prochaine réunion du collectif 10h-17h (rdv 9h45) :  
samedi 2 décembre 2017 à Beaulon (à confirmer)**